

Déclaration Sud Éducation Manche

De tout ça, on n'en veut pas !

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette année encore, l'enseignement public est une nouvelle fois impacté par les suppressions de postes. Pour l'académie de Normandie, pas moins de 105 suppressions sont annoncées avec pour conséquence une baisse de l'offre de formation (en particulier dans les lycées professionnels), une augmentation du nombre d'élèves par classe (en moyenne 26 élèves par classe en collège et plus de 30 en lycée), une dégradation continue des conditions de travail ainsi qu'un mouvement quasi inexistant pour les personnels.

SUD éducation regrette l'entêtement du Ministre à préférer, dans la continuité de son prédécesseur, les annonces médiatiques, et à imposer ses lubies plutôt que d'entendre les besoins réels des personnels pour consolider le service public d'éducation. La réforme du collège mené par le Ministre a déjà pour effet la perte de toutes les heures complémentaires ; celles-ci permettraient d'enseigner en effectif allégé, en particulier en éducation prioritaire. Ces réductions d'heures mettent les professeurs de collège en concurrence entre disciplines pour bénéficier des heures dites "de marge". Les enseignants ont juste besoin davantage de moyens pour baisser les effectifs par classe et ainsi garantir un meilleur accompagnement des élèves ainsi que des formations afin de mettre en œuvre une école réellement inclusive.

Les nouvelles annonces du ministre à savoir la généralisation de « devoirs faits » et la création d'une heure hebdomadaire d'« approfondissement en français et en mathématiques » sont bien en-deçà des enjeux. Pour rappel l'enveloppe « devoirs faits » a aspiré les crédits alloués à l'accompagnement éducatif, qui permettaient de financer l'aide aux devoirs mais aussi d'autres projets construits par les équipes pour répondre aux besoins spécifiques des élèves dans les collèges. L'aide aux devoirs est bien sûr précieuse aux élèves, mais elle ne peut être l'unique réponse aux difficultés scolaires. Par ailleurs ce dispositif « Devoirs faits » ne repose que sur le « volontariat » des équipes !!! Quant à l'intervention de professeur·es des écoles en 6^{ème} pour les enseignements de français et de mathématiques nous nous interrogeons sur ses modalités d'application : quel temps de concertation est prévu entre les enseignant·es des écoles et des collèges ? Sur quel volume horaire ces enseignements auront-ils lieu ? Comment seront-ils articulés avec les autres heures de français et de mathématiques ?

Nous profitons de ce premier CSA pour vous interpeller sur l'urgence à prendre des mesures fortes tel que le recrutement et la formation des personnels avec la garantie d'un statut de fonctionnaire. Et ce, d'autant plus qu'un récent rapport de l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche propose des pistes particulièrement préoccupantes pour les conditions de travail des personnels AESH et pour la scolarisation des élèves handicapés. Pour rappel, les collègues AESH vivent au-dessous du seuil de pauvreté, ils et elles exercent dans des conditions très difficiles et précaires. Or, les AESH se considèrent comme des personnels à part entière malgré le mépris dont ils et elles font l'objet. Dans ce rapport, Il est question d'attribuer à l'Éducation nationale la compétence de décider du caractère mutualisé ou individualisé de l'accompagnement. Pour Sud Éducation, c'est à l'institution scolaire de s'adapter aux besoins des élèves et non aux élèves de s'adapter aux moyens disponibles.

Cette politique gouvernementale qui fait le choix d'une école du tri social, de l'abandon des élèves les plus vulnérables et qui ne propose que bien peu de réels moyens de lutter contre toutes les formes de discriminations aggrave les inégalités sociales et la scolarisation des élèves en situation de handicap. A contrario le recrutement d'enseignant·es, d'AESH, de personnels médico-social, de personnels de vie scolaire, d'administratifs...serait le signe d'une véritable politique ambitieuse pour la réussite de tous les élèves et de la lutte contre les inégalités scolaires. Cette même politique gouvernementale malmène les services publics en maintenant les salaires toujours aussi bas, en dégradant les conditions de travail, et éloigne les perspectives de la retraite pour les collègues les plus proches du départ et laisse présager un avenir sans retraite pour les plus jeunes. Comme l'exprime l'ensemble des personnels et des salariés, cette contre réforme est inacceptable. Nous combattons jusqu'au retrait ce projet inopportun qui porte une régression sociale désastreuse.